

Quand un député s'opposait à « l'atomisation de la Polynésie française »



Qui se souvient du discours courageux du député de la Polynésie John Teariki prononcé le 7 septembre 1966 devant le général de Gaulle venu appuyer sur le bouton de l'essai Bételgeuse du 11 septembre 1966 ? On pourrait croire à un baroud d'honneur pour la forme alors que « l'atomisation de la Polynésie », selon les mots du député, était déjà engagée, mais ce n'était pas le cas. Un retour sur l'histoire, 50 ans après, rédigé par Bruno Barrillot*.

Dès que fut connu le projet de transférer le programme d'essais nucléaires de l'Algérie à la Polynésie, John Teariki profita à la fois de son mandat de conseiller à l'Assemblée territoriale et des débats à l'Assemblée nationale sur le budget de la défense pour informer ses collègues élus polynésiens et les parlementaires français et les mettre devant leurs responsabilités.

Première alerte lors des essais américains à Christmas

Succédant au député Marcel Oopa, fils de Pouvanaa¹, après son décès le 14 juillet 1961, John Teariki ne participe pas au débat de l'Assemblée territoriale du 19 juin 1962 alors que s'annoncent les essais thermonucléaires américains au-dessus de l'île Christmas à 2 000 kilomètres au nord des Marquises²... mais il co-signe avec le sénateur Copenrath une protestation des membres de cette Assemblée. Depuis quelques semaines, le sénateur Gérard Copenrath manifestait son inquiétude à propos de ces essais à Christmas. Il rédigea même une note sur la conférence donnée à Papeete le 21 avril 1962 par le professeur Jamet du Commissariat à l'énergie atomique dont les propos étaient extrêmement rassurants. En effet, le scientifique annonçait que le CEA allait installer en Polynésie des stations de surveillance de la radioactivité pour vérifier les risques de retombées des essais américains³. Le 20 juin 1962, le sénateur recevra une réponse — elle aussi rassurante — du ministre des Affaires étrangères à sa question écrite sur les risques de ces expériences américaines pour les Polynésiens. Enfin, le 11 juillet 1962, lors d'une intervention au Sénat, il reviendra sur l'émotion des Polynésiens à propos des essais de Christmas en même temps qu'il dit toute son inquiétude sur de récents propos de M. Messmer, ministre de la Défense, annonçant l'éventualité de la création d'un polygone d'essais nucléaires dans le Pacifique⁴.

Gaulliste de conviction, Gérard Copenrath ayant perdu son mandat de sénateur en septembre 1962, ne s'engagea pas plus avant dans la contestation du centre d'expérimentation nucléaire. Des années plus tard, en 2005, auditionné par la commission d'enquête de l'Assemblée de Polynésie, il déclara vouloir « faire confiance à De Gaulle ». Catholique convaincu, ses

convictions rejoignent la position de son Église à Tahiti à propos du CEP ainsi résumée par son frère Hubert, archevêque de Papeete : « Il faut dire que nous avons ici à Tahiti, des militaires qui étaient catholiques, qui nous fréquentaient, qu'on connaissait et on était un peu influencés par leur jugement. Eux-mêmes n'étaient pas très informés, à part peut-être les hauts gradés⁵. »

John Teariki demande un référendum local

John Teariki fut réélu député après la dissolution de l'Assemblée nationale du 9 octobre 1962 et, localement, il est aussi vice-président du Rassemblement démocratique des populations tahitiennes (RDPT), le parti de Pouvanaa a Oopa. Alors que les rumeurs d'installation d'un centre d'essais atomiques aux Gambier se précisent entre juillet et septembre 1962, le député n'aborde pas le sujet dans sa campagne électorale. De son côté, le 26 mars 1963, le gouverneur Grimald, recevant les élus de l'Assemblée territoriale affirme même qu'après son discours rassurant sur les futures expériences atomiques « aucune objection ne fut émise et que les orateurs n'ont fait qu'appuyer la création de ce centre⁶ ». En fait, les élus polynésiens avaient été manipulés par le gouverneur qui fit briller les retombées économiques, résolvant ainsi tous leurs problèmes budgétaires. Il est vrai que le début des années 1960 amorçait un déclin économique du Territoire avec la fin de l'exploitation du phosphate de Makatea et que l'arrivée du CEP annonçait, pour les élus de l'Assemblée territoriale, la fin des préoccupations budgétaires.

Il faut attendre le 16 mai 1963 où, dans une question préalable devant l'Assemblée territoriale, John Teariki intervient avec vigueur, arguments scientifiques à l'appui, contre l'implantation d'une base d'essais atomique à Moruroa⁷. Son opposition va surtout s'exprimer publiquement devant ses collègues de l'Assemblée nationale qu'il tente — vainement — d'informer sur les risques pour la santé de la population polynésienne et de les mettre devant leurs responsabilités. Ses discours sur le nucléaire, comme ceux de son successeur Francis Sanford, auraient été inspirés par son beau-frère Henri Bouvier, mais autant John Teariki que son successeur n'ont pas manqué de s'informer personnellement sur les risques des essais nucléaires auprès d'amis et d'opposants français à la « force de frappe » du général de Gaulle, tels François Mitterrand, Jean Rostand, Albert Schweitzer, Théodore Monod et les scientifiques du Mouvement contre l'armement atomique (MCAA).

À Tahiti, le 5 novembre 1963, la situation politique est bouleversée par la dissolution des partis de la coalition majoritaire, le

*Co-fondateur de l'Observatoire des armements, Bruno Barrillot est spécialiste des essais nucléaires et auteurs de nombreux ouvrages sur le sujet, disponibles sur : www.obsarm.org/

Dessin extrait de *Au nom de la bombe*, Albert Drandov & Frankie Alarcon, Delcourt, 2010, p. 63.

RDPT et le Pupu Tiama Maohi, parti de Jean-Baptiste Cérans Jérusalémy, décidée par le pouvoir colonial. John Teariki est à Paris pour le débat budgétaire à l'Assemblée nationale. Lors de son intervention devant les députés du 7 novembre 1963, John Teariki rappelle qu'à Tahiti, il avait nettement manifesté son opposition à la base de Moruroa, face au ministre de la France d'outre-mer Jacquinot. Il dénonce un fait très révélateur du système de propagande organisé par la France. Ainsi, pour calmer les inquiétudes des élus polynésiens, M. Jacquinot promit d'inviter une commission d'élus locaux à visiter les installations du Sahara, ce qui fut organisé fin juillet 1963 avec quelques-uns des plus chauds partisans de Moruroa. John Teariki regrette de ne pas avoir été invité à cette visite de la base d'In Amguel. Dénonçant une autre habitude malsaine de la propagande officielle, le député polynésien raconte que l'allocution du président de l'Assemblée territoriale du 2 octobre 1963, retransmise le soir même sur Radio Tahiti (ORTF), fut amputée pour les auditeurs polynésiens du passage où il exprimait des inquiétudes quant à la sauvegarde de la santé future des populations.



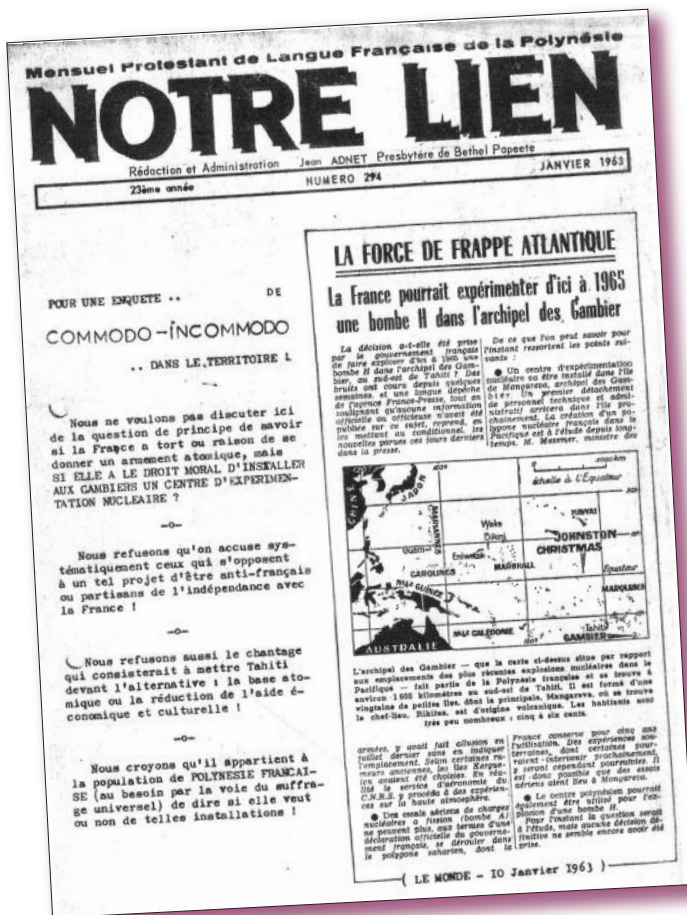
John Teariki

Ce 7 novembre 1963, à l'Assemblée nationale, John Teariki s'indigne de « la complète ignorance dans laquelle on a bien soin de laisser les populations quant à la véritable nature des risques encourus et à leur gravité qu'on déclare nulle⁸ ». Rejoignant la position exprimée par l'Église évangélique de Polynésie française dont il était très proche et qui avait demandé la mise en place d'une enquête « commodo incommodo » sur l'installation du CEP⁹, le député réclame qu'on associe les autorités polynésiennes : « Nous souhaitons que les autorités militaires et civiles ne décident pas unilatéralement de leurs installations en Polynésie française et que tout ce qui ne revêt pas un caractère strictement secret soit étudié et coordonné avec les instances territoriales comme il avait été convenu au moment du passage des deux missions à Paris et confirmé par le général Thiry lui-même¹⁰. » Il avance même cette proposition à propos du CEP : « Pourquoi cette implantation ne serait-elle pas subordonnée à un référendum local régulièrement organisé ? Ne les a-t-on pas consultés au sujet des accords d'Évian ou du mode d'élection du Président de la République ? Pourquoi ne seraient-ils pas consultés pour une question aussi vitale pour eux ?¹¹ » Interloqué par autant d'audace, le ministre de la Défense Pierre Messmer, dans sa réponse, se voulut rassurant, donnant pour preuve de l'innocuité des expériences nucléaires qu'il avait, il y a huit jours « autorisé les militaires du centre d'essais du Pacifique et du Commissariat à l'énergie atomique qui ont déjà été ou qui seront affectés au centre d'essais, à emmener avec eux leur familles, femmes et enfants. Il est bien évident que nous n'aurions pas pris cette responsabilité s'il y avait un danger¹²... »

Cession gratuite de Moruroa dans la confusion politique

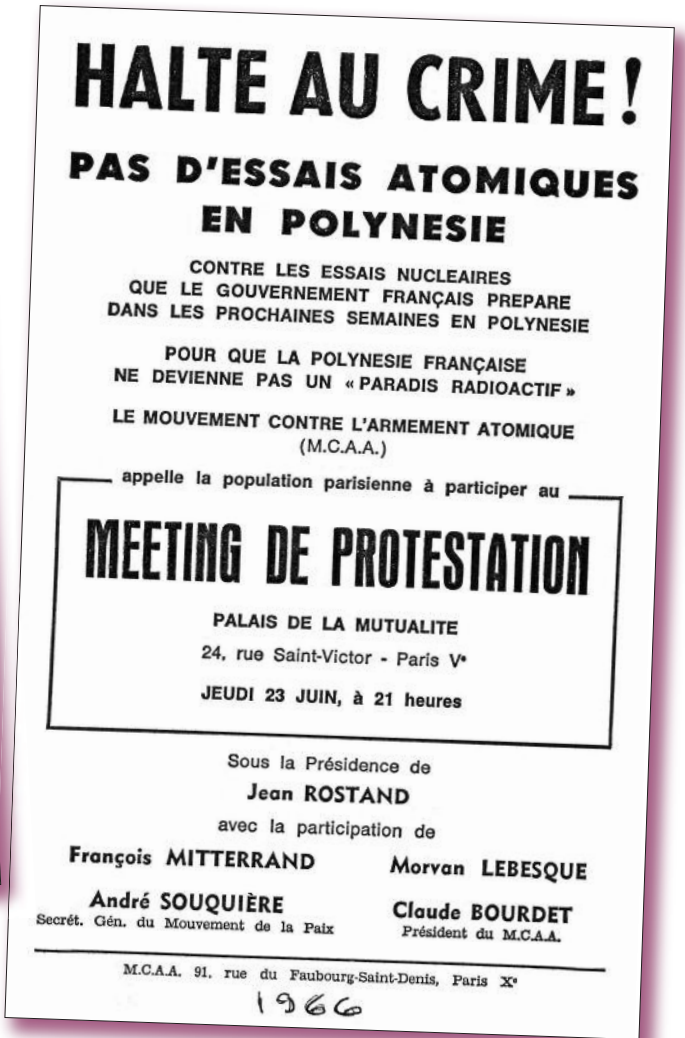
Le 6 février 1964, à Tahiti, la Commission permanente de l'Assemblée territoriale doit décider de la cession de terrains domaniaux à l'État pour l'installation d'aérodromes dans les îles et notamment à Hao et de la cession des atolls de Moruroa et Fangataufa pour les besoins du CEP. La confusion politique est telle que les décisions sont prises hâtivement sans discussion préalable entre anciens membres du RDPT et le rapporteur du projet, Jacques-Denis Drollet, ex-RDPT, fera pencher la balance en faveur de la cession gratuite à la France des deux atolls. Bien que John Teariki soit présent à cette réunion — à titre consultatif — ce sont surtout Jean-Baptiste Cérans Jérusalémy et Gérard Coppennath, également présents à titre consultatif, qui feront office d'opposants. Désormais, le CEP s'installe en toute légalité par le vote à 3 contre 2 de la Commission permanente. Aucun des décideurs polynésiens n'imaginait alors que cette décision envenimerait durablement les relations entre la Polynésie et l'État, même des années après l'arrêt définitif des essais nucléaires.

Mis devant le fait accompli, on n'entend guère la voix de John Teariki dans les mois qui suivirent. Ce n'est que le 6 novembre 1964, lors de l'examen du budget de la défense, qu'il s'adresse à nouveau à ses collègues de l'Assemblée nationale. Ses convictions antinucléaires n'ont pas été émoussées. Il semble qu'il ait décidé de réserver ses critiques virulentes au plus haut des responsables de la République, principaux décideurs de la politique nucléaire de la France. Ce jour-là, les députés ont droit à un argumentaire scientifique rigoureux dénonçant la nocivité des expériences nucléaires et de leurs risques pour la population en s'appuyant à la fois sur la méconnaissance des dirigeants du CEP sur le système des vents, des courants marins et des migrations des poissons dans la zone Pacifique et sur les connaissances scientifiques concernant les risques des radiations rassemblées par le Comité scientifique des Nations unies pour l'étude des radiations ionisantes (Unscar). Imperturbable malgré quelques interruptions de parlementaires de droite, le député mentionne que les études scientifiques concluent aux effets génétiques nocifs des radiations et « que nos enfants seront donc beaucoup plus exposés que nous-mêmes au cancer des os et à la leucémie¹³ ». Le mois suivant, John Teariki revient à la charge devant ses collègues députés en dénonçant les risques qui vont provoquer « le plus grave préjudice à la santé et à la vie même des habitants de la Polynésie française et à celle de leurs descendants¹⁴ ». Déclarant placer la majorité gaulliste devant ses responsabilités, le député polynésien énonce même que ces essais risquent d'aboutir à « un génocide, même partiel ». Abordant un registre politique encore plus sensible, John Teariki poursuit : « L'implantation de ce centre d'expérimentation a provoqué un déploiement de forces militaires sans précédent dans l'histoire de notre Polynésie, qui risque d'entraver le début de décolonisation et de démocratisation de nos structures. Il ne suffit pas de revendiquer si souvent et si haut la gloire d'avoir décolonisé l'Afrique française et d'avoir inventé le principe et le mot d'autodétermination pour pouvoir recourir ensuite à des procédés tendant à utiliser un territoire d'outre-mer comme un simple laboratoire en vue d'expérimenter des engins de mort et de menacer ainsi, sans que les plus élémentaires précautions aient été prises, la vie de milliers d'êtres humains¹⁵. » De tels propos ne laissèrent pas indifférent le ministre de la Défense Pierre Messmer qui répliqua vivement qu'« un certain nombre de termes qui ont été employés hier soir par M. Teariki et dont j'ai pris note me paraissent inacceptables, tels ceux de "génocide", de "mortelle menace", de "tirs sans les plus élémentaires précautions". Ces termes sont d'autant plus inadmissibles qu'ils paraissent cacher non seulement des inquiétudes, certes respectables, mais aussi quelques soucis politiques, peut-être des soucis de poli-



CI-DESSUS : la une du mensuel protestant *Notre Lien*, de janvier 1963.

CI-CONTRE : tract d'appel à un meeting de protestation avec... François Mitterrand comme intervenant, le 23 juin 1963.



tique intérieure polynésienne, peut-être même d'autres soucis car ceux qui ont inspiré cette intervention sont tout à fait étrangers à la Polynésie française et à la France¹⁶ ».

John Teariki ne répondit à Pierre Messmer que l'année suivante, le 21 octobre 1965, une nouvelle fois à l'occasion du débat à l'Assemblée nationale sur le budget de la défense. À l'accusation de tenir des propos inspirés de l'étranger, il rappela qu'il avait, dès 1962, protesté contre les essais atomiques américains à l'île Christmas. Quant aux soucis de politique intérieure polynésienne qui lui étaient prêtés par le ministre, il fit une mise en garde aussi solennelle que virulente : « L'atomisation de la Polynésie française risque fort de mettre en danger les liens qui l'unissent à la France¹⁷. »

Les conséquences sociales de l'arrivée du CEP en Polynésie

À cette session budgétaire de 1965, John Teariki cite à nouveau, longuement, des arguments scientifiques sur les risques nucléaires puisés auprès de Jean Rostand, le célèbre généticien et membre de l'Académie française. Les députés ont droit à un véritable cours sur les effets nocifs des radiations. Cependant, en homme de terrain, soucieux de l'avenir de son peuple, le député décrit le malheur social des Polynésiens consécutif à l'implantation du CEP : « La Polynésie est devenue un vaste camp militaire, chaque jour plus inhabitable aux Polynésiens. En certains points comme à Hao, la population a été littéralement submergée par les nouveaux venus : l'île ne comptait autrefois que 200 habitants environ : aujourd'hui le seul village d'Otepa en compte plus de 600¹⁸... » Il cite alors les désordres souvent invoqués par les autorités des Églises polynésiennes : abandon de l'agriculture et de la pêche locales, prostitution et délinquance juvénile, désunions des familles, multiplications des agressions et des

violences... et de conclure : « Craignons le jour où la colère des honnêtes gens de chez nous ne pourra plus être contenue, faute d'entendre à temps nos avertissements ! »

Soutiens politiques et scientifiques au combat de John Teariki

Les propos du député firent écho dans les rangs de la gauche puisque, quelques jours plus tard, il reçut un courrier de soutien de François Mitterrand en date du 15 novembre 1965 : « Adversaire résolu de la force de frappe, puis-je être insensible aux légitimes inquiétudes d'une population que l'on récompense de son attachement à la France en choisissant son territoire pour y procéder aux lointaines expériences atomiques décidées par la métropole ?¹⁹ » Au cours de 1965, dans le Pacifique, les protestations contre l'annonce prochaine des essais atomiques à Moruroa sont envoyées au gouvernement français par l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Chili et le Pérou. La réponse de M. Messmer est péremptoire : « Nous ne prendrons aucune critique, plainte et protestation en considération, venant de France et surtout de l'étranger au sujet des essais nucléaires français. » La réponse de M. Palewski, ministre de la Recherche, est encore plus étonnante : « Nous savons diriger les retombées radioactives de sorte qu'elles n'atteignent aucune zone habitée²⁰ » ! Mais les protestations diplomatiques se sont poursuivies jusqu'aux essais de la campagne 1966. John Teariki se savait ainsi soutenu dans son combat tant en métropole que dans le Pacifique et le dimanche 24 avril 1966, il participe à la marche de la paix organisée par le Mouvement contre l'armement atomique (MCAA), en région parisienne. Interrogé à cette occasion, il aborde les conséquences humaines de l'implantation du CEP en Polynésie, largement méconnues par le public français : « À mon sens, les répercussions économiques de cette importation

massive de personnel civil et militaire, de matériel de construction, de transport, de terrassement, etc., à laquelle la Polynésie n'avait nullement été préparée sont d'autant plus catastrophiques que la décision d'utiliser notre archipel comme champ de tir nucléaire a été plus précipitée... L'afflux, en Polynésie de militaires en majeure partie célibataires ou séparés de leurs épouses, fort bien payés et généralement oisifs, a naturellement détruit la cellule familiale tahitienne... Le risque de génocide causé par les radiations consécutives aux explosions permettra donc à la France d'achever de détruire les populations qui faisaient le charme de notre archipel²¹. » On croit entendre comme en écho, les propos véhéments sur les risques des radiations du biologiste réputé Jean Rostand, président d'honneur du MCAA.

Un député polynésien lucide mais impuissant

Au moment où la Polynésie entrait dans l'ère atomique, le 2 juillet 1966, John Teariki présidait à Papeete, le premier congrès du nouveau parti pouvaniste Pupu Here Aia. Dans un communiqué distribué à la presse, il déclarait : « Par une curieuse coïncidence, les prières et les cantiques qui s'élevaient de notre assemblée répondaient chrétiennement à la diabolique explosion qui venait d'embraser Moruroa et qui répandait au même instant pour la première fois ses poisons atomiques dans notre ciel polynésien. Cet acte essentiel par lequel notre congrès couronna ses travaux, doit être lui aussi un double signal : celui de l'éveil des Polynésiens français aux dangereuses réalités des recherches malfaites d'une science mise au service de la mort, et celui de la prise de conscience des devoirs que cela nous impose envers nos enfants et leurs descendants²². » Désormais, le député était prêt à dire sa vérité au général de Gaulle en personne, dont la venue était annoncée pour le mois de septembre suivant.

Le discours courageux de John Teariki face au général de Gaulle du 7 septembre 1966 est aujourd'hui bien connu et reproduit dans de nombreux ouvrages. Cependant, il faudra attendre la publication, en 1974, du livre *Moruroa mon amour* de Bengt et Marie-Thérèse Danielsson, traduit en plusieurs langues, pour que ce message exemplaire du député polynésien soit connu du public français et international²³. Dans la partie de son long discours sur les questions nucléaires, John Teariki reprend les arguments déjà développés devant les députés de l'Assemblée nationale, mais il l'introduit par des considérations de droit international. Parlant du Centre d'expérimentation du Pacifique, il déclare : « La création de cet organisme et son installation chez nous, sans que, d'aucune façon les Polynésiens aient été consultés à ce sujet, alors que leur santé et celle de leurs descendants était en jeu, constituent de graves violations du contrat qui nous lie à la France et des droits qui nous sont reconnus par la Charte des Nations Unies. » En fait, ce discours fut prononcé, quasiment en catimini, devant le général lors de la rencontre protocolaire organisée pour les élus polynésiens dans le bureau du gouverneur : le public était donc restreint et les médias nationaux — très présents au cours du voyage présidentiel — ne firent aucun écho à cette véhémence protestation de John Teariki. Selon Bengt Danielsson, le député pourtant prit soin, à l'issue de cette rencontre officielle, de diffuser le texte ronéotypé de son discours aux journalistes locaux et métropolitains, mais seul fut publié un mini-communiqué officiel²⁴. L'ORTF, inféodée au pouvoir politique, se contenta de diffuser plusieurs reportages sur les discours et les bains de foule du général de Gaulle à Tahiti visant à démontrer l'enthousiasme des foules polynésiennes.

Les interventions de John Teariki au Parlement, puis devant le général de Gaulle lui-même, ont indisposé le pouvoir parisien qui manœuvra à Tahiti, à l'occasion des élections législatives de mars 1967, pour faire élire à sa place un homme qui paraissait

plus conciliant, Francis Sanford. Les manœuvres rocambolesques de cette élection qui n'avaient pour seul objectif que d'éliminer un député indésirable ont été racontées dans *Moruroa notre bombe coloniale* par Bengt Danielsson et dont les détails ont été puisés dans l'énorme dossier de requête d'annulation déposé par John Teariki devant le Conseil constitutionnel²⁵.

L'élimination politique du député antinucléaire n'est pourtant pas passée inaperçue parmi les militants français opposés à la « force de frappe ».

En définitive, l'élection à la députation de Francis Sanford, le 19 mars 1967, fut une erreur d'appréciation des autorités gaullistes qui trouvèrent dans le nouveau député un parfait opposant aux essais nucléaires.

.....

- 1 Pouvanaa a Oopa fut élu député des Établissements français de l'Océanie en 1949. Autonomiste très populaire, il appela à voter non au référendum de 1958. Il fit l'objet d'une éviction « préventive » de la scène politique polynésienne, au prétexte d'avoir tenté d'incendier Papeete, par un pouvoir colonial fortement appuyé par l'opposition locale. À cette date, l'éventualité d'une installation d'un centre d'essais nucléaires français n'était pas encore écartée, même si, dans les cercles parisiens de la défense, la Polynésie était déjà inscrite comme un potentiel site d'essais. Après dix ans de prison et d'exil en France, Pouvanaa, de retour à Tahiti, fut élu sénateur de la Polynésie française.
- 2 Les États-Unis procéderont à l'île Christmas à 24 essais thermonucléaires entre le 25 avril et le 11 juillet 1962.
- 3 http://www.moruroa.org/medias/pdf/Sénateur_Gérald_Coppenrath_et_la_conférence_du_D'_Jamet_1962.pdf/ En fait les stations de surveillance de la radioactivité seront utilisées pour le contrôle des retombées des essais français à partir de 1966.
- 4 http://www.moruroa.org/medias/pdf/Discours_de_M._Gérald_Coppenrath_au_Sénat_1962.pdf/ Lors des élections sénatoriales du 23 septembre 1962, le sénateur Coppenrath sera battu par Alfred Poroi, maire de Papeete.
- 5 Bruno Barrillot, Marie-Hélène Villierme, Arnaud Hudelot, *Témoins de la bombe*, M^{re} Hubert Coppenrath, p. 77.
- 6 *Les Nouvelles*, 29 mars 1963.
- 7 Jean-Marc Regnault, *La bombe française dans le Pacifique. L'implantation 1957-1964*, Scoop Éditions, 1993, pp. 150-156.
- 8 *Journal officiel de la République française*, Assemblée nationale. Débats. 3^{ème} séance du 7 novembre 1963.
- 9 *Notre lien*, mensuel protestant de langue française de la Polynésie, n° 294, janvier 1963
- 10 *Journal officiel de la République française*, idem, 7 novembre 1963
- 11 Idem.
- 12 Idem. Voir à ce propos le film documentaire de Jean-Philippe Desbordes et Christine Bonnet, *Aux enfants de la bombe*, déroulant l'histoire en Polynésie d'un technicien du CEA et de sa famille et montrant combien ces personnels furent aussi trompés sur les risques auxquels ils furent exposés.
- 13 *Journal officiel de la République française*, Assemblée nationale, Débats, 6 novembre 1964.
- 14 *Journal officiel de la République française*, Assemblée nationale, Débats, 1^{er} décembre 1964.
- 15 Idem.
- 16 *Journal officiel de la République française*, Assemblée nationale, Débats, 2 décembre 1964.
- 17 *Journal officiel de la République française*, Assemblée nationale, Débats, 21 octobre 1965.
- 18 Idem.
- 19 Courrier déposé aux archives de l'Observatoire des armements.
- 20 *Alerte atomique* n° 5, « Laisserons-nous la Polynésie devenir un paradis radioactif », avril-mai 1965.
- 21 *Alerte atomique*, Interview de John Teariki, mai-juin 1966.
- 22 Cité dans Bengt et Marie-Thérèse Danielsson, *Moruroa notre bombe coloniale*, L'Harmattan, 1993, p. 194.
- 23 Bengt et Marie-Thérèse Danielsson, *Moruroa mon amour*, Stock, 1974, pp. 176-185. Voir aussi *Moruroa notre bombe coloniale*, op. cit., pp. 205-211 ; Bruno Barrillot, *Les Irradiés de la République*, co-éditions Complexe, Grip et Observatoire des armements, 2002 ; Albert Drandov et Franckie Alarcon, *Au nom de la bombe*, Delcourt, 2010, pp. 62-67.
- 24 Bengt et Marie-Thérèse Danielsson, *Moruroa, notre bombe coloniale*, op. cit., p. 211.
- 25 Idem, pp. 223-232.